



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

PROCLAMATIONS

Le conseil proclame le 19 novembre 2023 « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate “Noeudvembre” ».

Le conseil proclame le 20 novembre 2023 « Journée nationale de l'enfant » et invite les Julievillois.es à célébrer, à leur façon, cette journée consacrée aux enfants et à assister au dévoilement de la Chaise des générations.

Le conseil proclame le 3 décembre 2023 « Journée internationale des personnes handicapées » et invite la population julievilloise à participer au changement en relayant de l'information en lien avec cette journée, en encourageant la réflexion et en prenant des initiatives afin de faire une différence pour bâtir une société plus inclusive.

ADOPTION - PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2023 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2023

Le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 17 octobre 2023 et de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 31 octobre 2023.

AUTORISATION - DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil autorise les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation aux activités suivantes :

| Activité | Date et lieu | Coût/personne | Total |
|--|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| Forum montérégien sur la mobilité active | 16 novembre 2023 Centre multifonctionnel de Contrecoeur | 30 \$ 2 personnes | 60 \$, plus les frais de déplacement |
| Lancement de la communauté de pratique Municipalité amie des enfants (MAE) | 24 novembre 2023 Hôtel Rive Gauche de Beloeil | 30 \$ 1 personne | 30 \$, plus les frais de déplacement |
| Journée du Patrimoine | Chambly | Frais de déplacement 1 personne | Frais de déplacement |

| | | | |
|----------------------------|---|----------------------|--------|
| Souper de Noël de la FADOQ | 1er décembre 2023 Centre communautaire de Sainte-Julie | 35 \$ 6 personnes | 210 \$ |
|----------------------------|---|----------------------|--------|

ADOPTION - PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2027

Le conseil adopte la planification stratégique de la Ville de Sainte-Julie pour les années 2023-2027.

AUTORISATION - LIBÉRATION DU FONDS DE GARANTIE EN RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE - REGROUPEMENT VARENNES / SAINTE-JULIE - PÉRIODE DU 1ER DÉCEMBRE 2012 AU 1ER DÉCEMBRE 2013

Le conseil autorise l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Varennes/Sainte-Julie dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

AUTORISATION - LIBÉRATION DU FONDS DE GARANTIE EN RESPONSABILITÉ CIVILE PRIMAIRE - REGROUPEMENT VARENNES / SAINTE-JULIE - PÉRIODE DU 1ER DÉCEMBRE 2014 AU 1ER DÉCEMBRE 2015

Le conseil autorise l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Varennes/Sainte-Julie dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

ADHÉSION ET AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE AU MAINTIEN DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Le conseil accepte de maintenir l'adhésion à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

DÉSIGNATION D'UN IMMEUBLE ASSUJETTI AU DROIT DE PRÉEMPTION - RÈGLEMENT 1301 ENCADRANT L'EXERCICE D'UN DROIT DE PRÉEMPTION PAR LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil désigne, à titre d'immeuble assujetti à un droit de préemption par la Ville de Sainte-Julie, pour une période de dix (10) ans, l'immeuble 483 AB, avenue Jules-Choquet, Sainte-Julie, Québec, J3E 1W6, aussi connu et désigné comme étant le lot 5 880 606 du Cadastre du Québec, à des fins d'espace public, parc et milieu naturel et d'implantation et agrandissement d'un immeuble municipal.

DÉSIGNATION – SERVICES D’AGENCE DE SURVEILLANCE POUR LA PÉRIODE DU 15 NOVEMBRE 2023 AU 15 MAI 2024 – RÈGLEMENT 1323 RELATIF À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SUR CERTAINES RUES PRIVÉES DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil accepte de désigner cette entreprise et ses employés à titre de représentants chargés de l’application du Règlement 1323 relatif à la sécurité publique sur certaines rues privées de la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL - ANNÉE 2024

Le conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie pour l’année 2024, tel que présenté ci-dessous :

| Date | Heure |
|-------------------|--------------|
| 16 janvier 2024 | 19 h 30 |
| 13 février 2024 | 19 h 30 |
| 12 mars 2024 | 19 h 30 |
| 9 avril 2024 | 19 h 30 |
| 14 mai 2024 | 19 h 30 |
| 11 juin 2024 | 19 h 30 |
| 9 juillet 2024 | 19 h 30 |
| 13 août 2024 | 19 h 30 |
| 10 septembre 2024 | 19 h 30 |
| 8 octobre 2024 | 19 h 30 |
| 12 novembre 2024 | 19 h 30 |
| 10 décembre 2024 | 19 h 45 |

RATIFICATION - LETTRE D’ENTENTE - SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP - SECTION LOCALE 1690)

Le conseil accepte de ratifier la signature de la lettre d’entente intervenue entre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP - section locale 1690) et les représentants de la Ville de Sainte-Julie, concernant l’article 19.04 de la convention collective en vigueur.

CONFIRMATION DE MANDAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - REGROUPEMENT D’ACHAT D’ASSURANCES DE DOMMAGES ET DE GESTIONNAIRE DE RISQUES - REGROUPEMENT VARENNES/SAINTE-JULIE

Le conseil accepte que la Ville de Sainte-Julie joigne à nouveau l’un des regroupements d’achat de l’Union des municipalités du Québec, en vue de l’octroi d’un contrat d’assurances de dommages.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE - PROJET HORIZON NATURE - ARBRE-ÉVOLUTION COOP DE SOLIDARITÉ ET MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Le conseil autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente intitulée « Projet Horizon Nature » à intervenir avec Arbre-Évolution coop de solidarité et la MRC de Marguerite-D'Youville.

AUTORISATION DE SIGNATURE - CESSION ET RECONNAISSANCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ RELATIVEMENT AUX ABRIBUS ET ENTENTE CONCERNANT LE PARTAGE DES TÂCHES - RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Le conseil autorise la directrice générale à conclure et à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente intitulée « Cession et reconnaissance du droit de propriété relativement aux abribus et entente concernant le partage des tâches ».

AUTORISATION DE SIGNATURE - ACTE DE SERVITUDE ET ÉTABLISSEMENT DE DROITS SUPERFICIAIRES - PARTIE DU LOT 5 542 143 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Le conseil autorise le maire et la greffière à conclure et à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'acte d'établissement de droits superficiaires et de servitudes accessoires.

APPROBATION - LISTE DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil accepte de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 13 octobre 2023 au 9 novembre 2023.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 8 novembre 2023, totalisant 22 721,26 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux, une période de cinq (5) ans, de 2024 à 2028, pour une somme de 22 721,26 \$.

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ IMMOBILISATIONS – IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Le conseil affecte une somme de 183 500 \$ provenant de l'excédent accumulé affecté immobilisations afin de financer une partie des dépenses reliées à l'acquisition des actifs pour l'implantation d'un réseau de vélos en libre-service.

AUTORISATION DE PAIEMENT - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - COTISATION ANNUELLE 2024

Le conseil approuve le paiement de la facture 2024 à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 20 407,10 \$, représentant la cotisation annuelle 2024 de la Ville de Sainte-Julie pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

**APPROBATION - BUDGET 2024 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE
VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE**

Le conseil approuve le budget 2024 de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennnes, Sainte-Julie, Saint-Amable.

**APPROBATION - BUDGET 2024 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE MULTISPORTS
RÉGIONAL**

Le conseil approuve le budget 2024 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional, tel qu'adopté par son conseil d'administration le 21 septembre 2023.

**ATTRIBUTION - TRAVAUX DE DÉCONTAMINATION - CENTRE COMMUNAUTAIRE DE
SAINTE-JULIE - 550, BOULEVARD SAINT-JOSEPH**

Le conseil attribue le contrat pour des travaux de décontamination au 550, boulevard Saint-Joseph à l'entreprise Air Saphir inc. pour un montant de 46 469,45 \$ incluant la réserve pour imprévus.

**ATTRIBUTION - ACHAT DE FLEURS ANNUELLES ET DE FLEURS POUR CRÉATION DE
MOSAÏQUES - ANNÉE 2024**

Le conseil attribue le contrat pour l'achat de fleurs annuelles et de fleurs pour création de mosaïques pour l'année 2024 à l'entreprise Les jardins W. G. Charlebois inc. pour un montant de 42 312,97 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION - FOURNITURE DES STRUCTURES ET GUIRLANDES LUMINEUSES
HIVERNALES - PROJET SA-22-26**

Le conseil attribue le contrat concernant la fourniture de 40 structures et guirlandes lumineuses hivernales, à l'entreprise Leblanc Illuminations Canada inc. pour un montant total modifié de 65 156,33 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION - SERVICE D'ENTRETIENS PRÉVENTIFS ET DE RÉPARATIONS DE
SYSTÈMES DE VENTILATION, DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS
MUNICIPAUX - PROJET SA-23-25**

Le conseil attribue le contrat concernant le service d'entretiens préventifs et de réparations de systèmes de ventilation, de climatisation et de chauffage des bâtiments municipaux à l'entreprise Co-Ref ltée pour un montant total de 85 068,85 \$, toutes taxes comprises.

**ATTRIBUTION - ACHAT ET LIVRAISON D'UN CAMION CHÂSSIS-CABINE AVEC
PLATEFORME - PROJET SA-23-24 - FONDS DE ROULEMENT**

Le conseil attribue le contrat concernant l'achat et la livraison d'un camion châssis-cabine neuf avec plateforme à roues simples à l'entreprise P.E. Boisvert Auto ltée pour un montant total de 121 079,02 \$, toutes taxes comprises.

AUTORISATION - DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL - PROJET R-1174-1

Le conseil autorise une dépense supplémentaire de 136 078,09 \$, toutes taxes comprises, pour le contrat relatif aux travaux d'agrandissement du garage municipal, octroyé à l'entreprise Construction R.D.J. Inc., portant la valeur totale de la dépense autorisée à 2 939 284,14 \$, toutes taxes comprises.

AUTORISATION - DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC DESROCHERS - PROJET SI-22-220, LOT 1 - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 22-243

Le conseil autorise une dépense supplémentaire de 17 014,89 \$, toutes taxes comprises, pour le contrat de services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis dans le cadre des travaux d'aménagement du parc Desrochers, attribué à l'entreprise DIREKTION 360 inc., portant la valeur totale de la dépense autorisée à 102 671,27 \$, toutes taxes comprises.

AUTORISATION - DISPOSITION D'ACTIFS - VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

Le conseil autorise la disposition des items indiqués dans la liste présentée.

ADOPTION - GRILLES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – RÉNOVATION DU CHALET - PARC EDMOUR-J.-HARVEY - SI-24-151

Le conseil adopte les grilles d'évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la rénovation du chalet au parc Edmour-J.-Harvey.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN À L'EXCELLENCE

Le conseil accepte de verser une aide financière aux personnes ci-dessous nommées, afin de subvenir, en partie, à leurs frais de participation à des événements d'envergure :

| Nom du participant | Événement | Discipline | Montant |
|---------------------------|---|---------------------|----------------|
| Audrey-Anne Daudelin | Championnats de patinage Star 2023 | Patinage artistique | 150 \$ |
| Noa Bergeron | Championnat national karaté 2023 | Karaté | 300 \$ |
| Victor Lefebvre | Championnat canadien 2023 | Baseball | 300 \$ |
| Isam Gauthier | Championnat national soccer Canada 2023 | Soccer | 300 \$ |
| Marilou Robichaud | Coupe du Canada Volleyball 2023 | Volleyball | 300 \$ |

| | | | |
|---------------------------------|--|--------|----------|
| Félix-Antoine Bérubé Canning | Championnat national soccer Canada 2023 | Soccer | 300 \$ |
| Total | | | 1 650 \$ |

AIDE FINANCIÈRE - CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE - TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ARÉNA ET À LA PISCINE INTÉRIEURE

Le conseil accepte de verser, pour l'année 2023, une aide financière de 106 000 \$ au Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie afin d'aider l'organisme à s'acquitter des dépenses reliées aux travaux réalisés à la piscine intérieure (phase 1) et aux gradins de la glace des Bâtisseurs de l'aréna.

AIDE FINANCIÈRE - ORGANISME COMMUNAUTAIRE - LA MAISON DE L'ENTRAIDE DE STE-JULIE INC.

Le conseil accorde une aide financière au montant de 9 000 \$ à l'organisme La Maison de l'Entraide de Ste-Julie inc., dans le cadre la Politique d'aide financière aux organismes communautaires de la Ville de Sainte-Julie, pour subvenir, en partie, à l'embauche d'une employée pour leur épicerie solidaire.

AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME CYCLISTE AVERTI - ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE

Le conseil accepte de verser une aide financière de 1 950 \$, représentant 650 \$ par classe participante, à l'école du Grand-Chêne pour acquitter ses frais de participation au programme Cycliste averti.

ADHÉSION ET AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - ANNÉE 2024

Le conseil adhère à l'entente de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2024.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO STE-JULIE

Le conseil accepte de verser une aide financière de 1 883,52 \$ à l'école de karaté Sankudo Ste-Julie, dans le cadre du volet 6 de la politique d'attribution des subventions du conseil municipal, intitulé « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative.

AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES PAR L'ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE - ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR DE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil accepte de verser une aide financière de 3 550 \$ à l'Association du baseball amateur de Sainte-Julie inc., dans le cadre du volet 6 de la politique d'attribution des subventions du conseil municipal, intitulé "Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative".

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE ŒUVRE D'ART PUBLIC AU PARC ARMAND-FRAPPIER

Le conseil accepte de procéder à l'acquisition de l'œuvre intitulée *Veiller sur eux*, de l'artiste Mme Camille Rajotte, au montant de 76 000 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTION - PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES - ANNÉES 2023, 2024 ET 2025

Le conseil adopte le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025.

APPROBATION - LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le conseil approuve les demandes suivantes, relatives à des plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- 130-420, rue de Murano (Fromagerie Victoria)
- 1989, rue Principale
- 791, rue Gauthier
- 2189, rue de Barcelone
- 1733, rue Principale (Artlequin)

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES - AIRE DE STATIONNEMENT - 371, AVENUE JULES-CHOQUET (GARDERIE LES JARDINS DE L'AVENIR) - ZONE H-224

Le conseil approuve la demande de dérogations mineures pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de la Garderie Les Jardins de l'Avenir située au 371, avenue Jules-Choquet.

APPUI - DEMANDE D'AUTORISATION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) - UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE - LOT 5 881 113 (546, CHEMIN DE TOURAINE) - ZONE A-719

Le conseil appuie la demande d'autorisation soumise par Me Dominic Roy, notaire, mandataire pour les propriétaires à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin de permettre sur le lot 5 881 113 du Cadastre du Québec (lot vacant), une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale au 546, chemin de Touraine.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1284-1 MODIFIANT L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT 1284 AFIN D'EXONÉRER CERTAINS BÂTIMENTS DE L'IMPOSITION DE CONTRIBUTIONS DESTINÉES AU FINANCEMENT EN TOUT OU EN PARTIE DE DÉPENSES LIÉES AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Le conseil adopte que le Règlement 1284-1 modifiant l'article 6 du Règlement 1284 afin d'exonérer certains bâtiments de l'imposition de contributions destinées au financement en

tout ou en partie de dépenses liées aux infrastructures et équipements municipaux soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1299-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1299 AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À 2 925 000 \$ POUR LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE DIVERS PARCS AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS

Le conseil adopte que le Règlement 1299-1 modifiant le Règlement 1299 afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 2 925 000 \$ pour le paiement des coûts des travaux d'amélioration de divers parcs ainsi que les frais contingents soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1304 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 808 385 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 808 385 \$

Le conseil adopte que le Règlement 1304 autorisant le paiement des coûts des travaux de réaménagement de la cour du garage municipal ainsi que les frais contingents pour un montant de 808 385 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 808 385 \$ soit présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1108-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1108 AFIN DE MODIFIER LA SECTION RELATIVE AUX BÂTIMENTS ACCESSOIRES EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE

Le conseil adopte le projet de règlement 1108-21 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1108 afin de modifier la section relative aux bâtiments accessoires en marge fixe sur rue secondaire et accepte de présenter ce projet de règlement lors d'une séance de consultation publique qui se tiendra le 18 décembre 2023 à 18 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie.

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1101-115 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS DANS LE SECTEUR DU VIEUX-VILLAGE ET SES ZONES DE TRANSITION, LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX USAGES AUTORISÉS DANS CES SECTEURS AINSI QUE CERTAINES DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 10 "DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES ZONES"

Le conseil adopte le second projet de règlement 1101-115 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les usages autorisés dans le secteur du Vieux-Village et ses zones de transition, les dispositions spécifiques relatives aux usages autorisés dans ces secteurs ainsi que certaines des dispositions du chapitre 10 "Dispositions particulières à certaines zones".

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1101-117 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARAGES DÉTACHÉS

Le conseil adopte le second projet de règlement 1101-117 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de modifier certaines dispositions relatives aux garages détachés.

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1101-118 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE H-140 À MÊME LA ZONE H-139 ET D'AJOUTER À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE H-140 L'USAGE "6531 CENTRE D'ACCUEIL OU ÉTABLISSEMENT CURATIF" AINSI QUE LES NORMES AFFÉRENTES

Le conseil adopte le second projet de règlement 1101-118 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'agrandir la zone H-140 à même la zone H-139 et d'ajouter à la grille des usages et des normes de la zone H-140 l'usage "6531 Centre d'accueil ou établissement curatif" ainsi que les normes afférentes.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1100-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 1100 AFIN D'APPORTER DES AJUSTEMENTS LIÉS AU LOGEMENT ABORDABLE

Le conseil adopte le Règlement 1100-11 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme 1100 afin d'apporter des ajustements liés au logement abordable.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1261 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLOPÉDESTRE ENTRE LE RANG DE LA VALLÉE ET LE BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER POUR UN MONTANT DE 1 915 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 915 000 \$

Le conseil adopte le Règlement 1261 autorisant le paiement des coûts des travaux de construction d'une piste cyclopédestre entre le rang de la Vallée et le boulevard Armand-Frappier pour un montant de 1 915 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 915 000 \$.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1285 VISANT À AMÉLIORER L'OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES

Le conseil adopte, avec les modifications proposées, le Règlement 1285 visant à améliorer l'offre de logements abordables.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1305 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SUR LE BOULEVARD DES HAUTS-BOIS POUR UN MONTANT DE 175 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 175 000 \$

Le conseil adopte le Règlement 1305 autorisant le paiement des coûts des travaux d'éclairage sur le boulevard des Hauts-Bois pour un montant de 175 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 175 000 \$.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1306 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX D'INSPECTION TÉLÉVISÉE, DE NETTOYAGE ET DE DIAGNOSTIC DES CONDUITES D'ÉGOUTS SUR DIVERSES RUES POUR UN MONTANT DE 100 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 100 000 \$

Le conseil adopte le Règlement 1306 autorisant le paiement des coûts des travaux d'inspection télévisée, de nettoyage et de diagnostic des conduites d'égouts sur diverses rues pour un montant de 100 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 100 000 \$.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1311 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INTERSECTION SURÉLEVÉE, DE RECONSTRUCTION DE BORDURES ET DE CHAUSSÉES SUR DIVERSES RUES, AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 350 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 350 000 \$

Le conseil adopte le Règlement 1311 autorisant le paiement des coûts des travaux de construction d'une intersection surélevée, de reconstruction de bordures et de chaussées sur diverses rues, ainsi que les frais contingents pour un montant de 350 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 350 000 \$.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1312 AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS SUR DIVERSES RUES AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 600 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 600 000 \$

Le conseil adopte le Règlement 1312 autorisant le paiement des coûts des travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 600 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 600 000 \$.

ADOPTION - RÈGLEMENT 1323 RELATIF À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SUR CERTAINES RUES PRIVÉES DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil adopte le Règlement 1323 relatif à la sécurité publique sur certaines rues privées de la ville de Sainte-Julie.